

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

RÉSULTATS STANDARDS

Les résultats : Basse-Normandie

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



l'information grandeur nature

1 Le territoire.....	1	5 Le volume de bois sur pied	26
Surface par occupation du sol et par département.....	1	Volume par propriété par département.....	26
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	2	Volume à l'hectare par propriété et par département.....	27
2 Les forêts	3	Volume par essence et par propriété	28
Surface par catégorie de forêt et par département.....	3	Volume par catégorie de dimension des bois.....	29
Surface par catégorie de forêt et par propriété.....	4	Volume par catégorie de dimension des bois et par propriété	30
Surface forestière par propriété et par département	5	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence.....	31
Surface forestière par couverture du sol et par département.....	6	Volume total et à l'hectare par structure forestière et par département.....	32
Surface forestière par couverture du sol et par propriété.....	7	Volume par structure forestière et par propriété	33
3 La surface forestière de production.....	8	Volume à l'hectare par structure forestière et par propriété.....	34
Surface forestière de production par structure forestière et par département.....	8	Volume par structure forestière et par catégorie de dimension des bois	35
Surface forestière de production par structure forestière et par propriété.....	9	Volume total et à l'hectare selon la composition du peuplement	36
Surface forestière de production par propriété et par classe d'âge	10	Volume par propriété et par classe d'altitude	37
Surface forestière de production par structure forestière et par classe d'âge	11	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'altitude.....	38
Surface forestière de production par propriété et par classe d'altitude	12	Volume par propriété et par distance de débardage	39
Surface forestière de production par propriété et par distance de débardage.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par distance de débardage	40
Surface forestière de production par classe d'exploitabilité et par département.....	14	Volume par propriété et par classe d'exploitabilité.....	41
Surface forestière de production par propriété et par classe d'exploitabilité	15	Volume à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	42
Surface forestière de production hors peupleraie par plantation et par propriété.....	16	Volume par classe d'exploitabilité et par essence	43
Surface forestière de production par propriété et par classe de pente de débusquage	17	Volume par qualité des bois et par département.....	44
4 La composition des peuplements	18	Volume par qualité des bois et par propriété.....	45
Surface forestière de production par essence principale.....	18	Volume par qualité des bois et par essence.....	46
Surface forestière de production par propriété et par essence principale.....	19	6 La production en volume	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable par département.....	20	Production et production à l'hectare par propriété et par département	47
Surface forestière de production selon la diversité de la strate recensable et la propriété.....	21	Production par propriété et par essence	48
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable	23	Production par catégorie de dimension des bois et par département.....	49
Surface forestière de production selon le groupe d'essences de la strate recensable et par propriété.....	24	Production par catégorie de dimension des bois et par propriété.....	50
Surface forestière de production par propriété selon la composition du peuplement	25	Production par catégorie de dimension des bois et par essence.....	51
		Production et production à l'hectare par structure forestière et par département	52
		Production par structure forestière et par propriété	53
		Production à l'hectare par structure forestière et par propriété	54
		Production par structure forestière et par catégorie de dimension des bois.....	55

Sommaire

Production totale et production à l'hectare selon la composition du peuplement	56	10 Le bois mort.....	85
Production par propriété et par classe d'altitude	57	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans par propriété.....	85
Production à l'hectare par propriété et par classe d'altitude	58	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort sur pied total par propriété.....	86
Production par propriété et par distance de débardage	59	Surface de forêt de production selon la présence de chablis par propriété	87
Production à l'hectare par propriété et par distance de débardage	60	Surface de forêt de production selon la présence de bois mort au sol par propriété.....	88
Production par propriété et par classe d'exploitabilité.....	61	Volume de bois mort par type de bois mort et par propriété	89
Production à l'hectare par propriété et par classe d'exploitabilité.....	62	Volume de bois mort par type de bois mort et par essence	90
Production par classe d'exploitabilité et par essence	63	Volume de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	91
7 La surface terrière	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par propriété	92
Surface terrière par propriété et par département	64	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par essence	93
Surface terrière à l'hectare par propriété et par département.....	65	Volume à l'hectare de bois mort par type de bois mort et par dimension des bois.....	94
Surface terrière par propriété et par essence.....	66	Nombre de tiges de bois mort sur pied à l'hectare par propriété.....	95
Surface terrière à l'hectare par propriété et par essence.....	67	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par propriété	96
8 Le nombre de tiges	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par essence	97
Nombre de tiges recensables par propriété et par département.....	68	Volume de bois mort au sol par état de décomposition et par dimension des bois.....	98
Nombre de tiges recensables à l'hectare par propriété et par département.....	69		
Nombre de tiges recensables par propriété et par essence	70		
9 Les données éco-floristiques.....	71		
Par type de roche mère.....	71		
Par type de sol	72		
Par type d'humus	73		
Par texture de sol	74		
Par profondeur du sol et charge en cailloux.....	75		
Par indice d'hydromorphie.....	76		
Par niveau hydrique révélé par la flore	77		
Par niveau trophique révélé par la flore	78		
Par nombre d'essences dans le peuplement recensable.....	79		
Par hauteur de Lorey.....	80		
Par classe d'altitude.....	81		
Par taux de couvert des ligneux hauts	82		
Par taux de couvert des ligneux bas.....	83		
Par taux de couvert des végétaux non ligneux	84		

Tableau 1.1

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Département	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	50 ± 5	9	n.s.	n.s.	466 ± 8	41 ± 7	n.s.	–	561
Manche	28 ± 5	5	n.s.	n.s.	510 ± 13	47 ± 10	n.s.	n.s.	602
Orne	103 ± 4	17	n.s.	n.s.	478 ± 8	31 ± 6	n.s.	–	615
Basse-Normandie	181 ± 8	10	n.s.	n.s.	1 454 ± 18	119 ± 14	10 ± 3	n.s.	1 778

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Bosquet	Lande	Autre végétation	Sans végétation	Eau continentale	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	89 ± 10	7	n.s.	n.s.	1 142 ± 23	99 ± 13	9 ± 3	n.s.	1 351 ± 20
De 200 à 400 m	91 ± 8	21	n.s.	n.s.	312 ± 18	20 ± 6	n.s.	–	427 ± 20
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.	–	–	–	–	–	–	n.s.
Basse-Normandie	181 ± 8	10	n.s.	n.s.	1 454 ± 18	119 ± 14	10 ± 3	n.s.	1 778

Tableau 2.1

	Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	50 ± 5	48 ± 4	45 ± 5	46 ± 4	43 ± 5
Manche	28 ± 5	28 ± 5	27 ± 5	27 ± 5	26 ± 5
Orne	103 ± 4	103 ± 4	101 ± 5	96 ± 5	94 ± 6
Basse-Normandie	181 ± 8	179 ± 8	173 ± 8	168 ± 9	163 ± 9

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :
 – les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
 – les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

	Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	27 ± 3	27 ± 3	27 ± 3	25 ± 3	25 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Toute la forêt publique	32 ± 4	32 ± 3	32 ± 3	29 ± 3	29 ± 3
Forêt privée	149 ± 9	147 ± 9	142 ± 9	139 ± 9	134 ± 9
Toutes propriétés	181 ± 8	179 ± 8	173 ± 8	168 ± 9	163 ± 9

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :
– les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
– les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Toute la forêt publique	Forêt privée	Toute la forêt
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	45 ± 5	50 ± 5
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	27 ± 5	28 ± 5
Orne	23 ± 2	n.s.	26 ± 2	77 ± 5	103 ± 4
Basse-Normandie	27 ± 3	n.s.	32 ± 4	149 ± 9	181 ± 8

Tableau 2.4

Département	Forêt fermée 1 000 ha	Forêt ouverte 1 000 ha	Peupleraie 1 000 ha	Toute la forêt 1 000 ha
Calvados	45 ± 5	n.s.	n.s.	50 ± 5
Manche	26 ± 5	n.s.	n.s.	28 ± 5
Orne	101 ± 5	n.s.	n.s.	103 ± 4
Basse-Normandie	172 ± 8	n.s.	n.s.	181 ± 8

Tableau 2.5

	Forêt fermée	Forêt ouverte	Peupleraie	Toute la forêt
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	–	27 ± 3
<i>Forêt domaniale</i>	27 ± 3	–	–	<i>n.s.</i>
Toute la forêt publique	32 ± 4	–	–	32 ± 4
Forêt privée	140 ± 9	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	149 ± 9
Toutes propriétés	172 ± 8	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	181 ± 8

Tableau 3.1

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	28 ± 5	n.s.	15 ± 4	n.s.	n.s.	48 ± 4
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	28 ± 5
Orne	81 ± 6	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	103 ± 4
Basse-Normandie	123 ± 9	n.s.	38 ± 7	n.s.	n.s.	179 ± 8

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.2

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	27 ± 3	–	–	–	–	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	–	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	31 ± 3	–	–	<i>n.s.</i>	–	32 ± 3
Forêt privée	93 ± 9	<i>n.s.</i>	38 ± 7	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	147 ± 9
Toutes propriétés	123 ± 9	<i>n.s.</i>	38 ± 7	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	179 ± 8

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.3

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 40 ans	n.s.	n.s.	n.s.	34 ± 7	43 ± 7
De 40 à 60 ans	n.s.	n.s.	n.s.	25 ± 6	30 ± 7
De 60 à 80 ans	n.s.	n.s.	n.s.	19 ± 5	22 ± 6
De 80 à 100 ans	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
De 100 à 140 ans	n.s.	n.s.	n.s.	23 ± 6	28 ± 6
De 140 à 200 ans	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.	–	n.s.	–	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	27 ± 3	n.s.	32 ± 3	147 ± 9	179 ± 8

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « Pour bien comprendre les résultats publiés ».

Tableau 3.4

	Futaies	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe d'âge	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 40 ans	29 ± 6	n.s.	n.s.	n.s.	43 ± 7
De 40 à 60 ans	17 ± 5	n.s.	n.s.	n.s.	30 ± 7
De 60 à 80 ans	n.s.	n.s.	n.s.	–	22 ± 6
De 80 à 100 ans	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
De 100 à 140 ans	24 ± 6	n.s.	n.s.	–	28 ± 6
De 140 à 200 ans	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.	–	–	–	n.s.
Âge non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	124 ± 9	38 ± 7	n.s.	n.s.	179 ± 8

L'âge du peuplement correspond à la moyenne des âges mesurés sur les deux arbres du peuplement dominant de la placette d'inventaire lorsque celle-ci a un couvert arboré recensable supérieur à 15%. Cf. page 22 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	78 ± 9	87 ± 9
De 200 à 400 m	20 ± 4	n.s.	22 ± 4	69 ± 7	91 ± 8
De 400 à 600 m	n.s.	–	n.s.	–	n.s.
Basse-Normandie	27 ± 3	n.s.	32 ± 3	147 ± 9	179 ± 8

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0-200 m	21 ± 4	n.s.	25 ± 4	71 ± 9	96 ± 10
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	76 ± 9	83 ± 9
Basse-Normandie	27 ± 3	n.s.	32 ± 3	147 ± 9	179 ± 8

Tableau 3.7

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	44 ± 5	n.s.	48 ± 4
Manche	25 ± 5	n.s.	28 ± 5
Orne	100 ± 5	n.s.	103 ± 4
Basse-Normandie	169 ± 9	n.s.	179 ± 8

Tableau 3.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Facile	26 ± 4	n.s.	30 ± 4	126 ± 9	156 ± 9
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	21 ± 5	23 ± 6
Basse-Normandie	27 ± 3	n.s.	32 ± 3	147 ± 9	179 ± 8

Tableau 3.9

	Pas de plantation	Plantation régulière en plein	Autre plantation	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	18 ± 3	<i>n.s.</i>	–	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	22 ± 4	<i>n.s.</i>	–	32 ± 3
Forêt privée	104 ± 9	38 ± 8	–	142 ± 9
Basse-Normandie	125 ± 10	48 ± 8	–	173 ± 8

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 3.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0 à 15 %	24 ± 4	n.s.	28 ± 4	120 ± 9	147 ± 9
15 à 30 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	22 ± 6
plus de 30 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	27 ± 3	n.s.	32 ± 3	147 ± 9	179 ± 8

Tableau 4.1

Essence principale	Recensable	Non recensable	Total
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne pédonculé	31 ± 7	n.s.	32 ± 7
Chêne rouvre	36 ± 7	n.s.	37 ± 7
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.
Autres feuillus	55 ± 8	n.s.	58 ± 9
Tous feuillus	136 ± 10	n.s.	143 ± 10
Conifères	32 ± 7	n.s.	36 ± 7
Tous conifères	32 ± 7	n.s.	36 ± 7
Essence principale indéterminée*	–	n.s.	n.s.
Toutes essences	168 ± 9	n.s.	179 ± 8

* L'essence principale ne peut être définie lorsqu'il n'y a aucun arbre (placette momentanément déboisée).

Tableau 4.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Essence principale	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	28 ± 6	31 ± 7
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	13 ± 4	23 ± 6	36 ± 7
Hêtre	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	54 ± 8	55 ± 8
Tous feuillus	19 ± 4	n.s.	22 ± 4	115 ± 10	136 ± 10
Conifères	n.s.	n.s.	n.s.	25 ± 6	32 ± 7
Tous conifères	n.s.	n.s.	n.s.	25 ± 6	32 ± 7
Toutes essences	25 ± 3	n.s.	29 ± 3	139 ± 9	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	19 ± 4	27 ± 5	46 ± 4
Manche	13 ± 3	n.s.	27 ± 5
Orne	54 ± 7	42 ± 7	96 ± 5
Basse-Normandie	86 ± 9	83 ± 10	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Peuplement monospécifique	Peuplement mêlé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	18 ± 4	n.s.	25 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	n.s.	n.s.
Forêt publique	20 ± 4	n.s.	29 ± 3
Forêt privée	66 ± 8	73 ± 9	139 ± 9
Toutes propriétés	86 ± 9	83 ± 10	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.5

	Peuplement monospécifique	Peuplement à 2 essences	Peuplement à 3 essences	Peuplement à 4 essences ou plus	Total
Classe de propriétés	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	18 ± 4	n.s.	n.s.	–	25 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	n.s.	–	–	n.s.
Forêt publique	20 ± 4	n.s.	n.s.	–	29 ± 3
Forêt privée	66 ± 8	53 ± 9	n.s.	n.s.	139 ± 9
Toutes propriétés	86 ± 9	62 ± 9	n.s.	n.s.	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.6

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Département	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Calvados	38 ± 5	n.s.	n.s.	46 ± 4
Manche	24 ± 5	n.s.	n.s.	27 ± 5
Orne	72 ± 7	19 ± 5	n.s.	96 ± 5
Basse-Normandie	133 ± 10	27 ± 6	n.s.	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.7

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	18 ± 4	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	25 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	21 ± 4	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	29 ± 3
Forêt privée	112 ± 10	21 ± 5	<i>n.s.</i>	139 ± 9
Toutes propriétés	133 ± 10	27 ± 6	<i>n.s.</i>	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Composition du peuplement	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	13 ± 4	n.s.	14 ± 4	49 ± 8	63 ± 8
Peuplements purs de conifères	n.s.	n.s.	n.s.	17 ± 5	22 ± 6
Mélange de chêne et de hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	18 ± 5
Mélange de frêne et autres feuillus	–	–	–	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	31 ± 7	33 ± 7
Mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	25 ± 3	n.s.	29 ± 3	139 ± 9	168 ± 9

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	7 ± 2	8 ± 2
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 1	4 ± 1
Orne	6 ± 1	n.s.	6 ± 1	15 ± 3	21 ± 3
Basse-Normandie	6 ± 1	n.s.	7 ± 1	26 ± 4	32 ± 4

Tableau 5.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	161 ± 34	158 ± 32
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	144 ± 40	141 ± 38
Orne	229 ± 49	n.s.	227 ± 46	196 ± 35	204 ± 29
Basse-Normandie	217 ± 46	n.s.	211 ± 42	175 ± 23	181 ± 21

Tableau 5.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	ε ± ε	4 ± 1	4 ± 1
Chêne rouvre	3 ± 1	n.s.	3 ± 1	5 ± 2	8 ± 2
Hêtre	1 ± 1	n.s.	1 ± 1	2 ± 1	3 ± 1
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	9 ± 2	9 ± 2
Tous feuillus	4 ± 1	n.s.	5 ± 2	20 ± 3	25 ± 4
Conifères	2 ± 1	n.s.	2 ± 1	6 ± 2	8 ± 3
Tous conifères	2 ± 1	n.s.	2 ± 1	6 ± 2	8 ± 3
Toutes essences	6 ± 1	n.s.	7 ± 1	26 ± 4	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Calvados	2 ± 1	4 ± 1	1 ± ε	1 ± ε	8 ± 2
Manche	1 ± ε	2 ± 1	1 ± ε	n.s.	4 ± 1
Orne	4 ± 1	10 ± 1	5 ± 1	2 ± 1	21 ± 3
Basse-Normandie	6 ± 1	16 ± 2	8 ± 1	2 ± 1	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	1 ± 1	2 ± 1	2 ± 1	1 ± ε	6 ± 1
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	1 ± 1	3 ± 1	2 ± 1	1 ± ε	7 ± 1
Forêt privée	5 ± 1	13 ± 2	6 ± 1	2 ± 1	26 ± 4
Toutes propriétés	6 ± 1	16 ± 2	8 ± 1	2 ± 1	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.6

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	ε ± ε	2 ± 1	2 ± ε	1 ± ε	4 ± 1
Chêne rouvre	1 ± 1	4 ± 1	2 ± 1	n.s.	8 ± 2
Hêtre	1 ± ε	1 ± ε	1 ± ε	ε ± ε	3 ± 1
Autres feuillus	4 ± 1	4 ± 1	1 ± ε	n.s.	9 ± 2
Tous feuillus	5 ± 1	11 ± 2	6 ± 1	2 ± 1	25 ± 4
Conifères	1 ± 1	5 ± 1	2 ± 1	n.s.	8 ± 3
Tous conifères	1 ± 1	5 ± 1	2 ± 1	n.s.	8 ± 3
Toutes essences	6 ± 1	16 ± 2	8 ± 1	2 ± 1	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.7

Département	Futaie régulière Mm ³	Futaie irrégulière Mm ³	Mélange de futaie et taillis Mm ³	Taillis Mm ³	Pas de structure Mm ³	Total Mm ³
Calvados	5 ± 2	n.s.	2 ± 1	n.s.	n.s.	8 ± 2
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 1
Orne	18 ± 3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	21 ± 3
Basse-Normandie	25 ± 4	n.s.	6 ± 2	n.s.	n.s.	32 ± 4

Tableau 5.8

Département	Futaie régulière m ³ /ha	Futaie irrégulière m ³ /ha	Mélange de futaie et taillis m ³ /ha	Taillis m ³ /ha	Pas de structure m ³ /ha	Ensemble des structures m ³ /ha
Calvados	180 ± 46	n.s.	149 ± 53	n.s.	n.s.	158 ± 32
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	141 ± 38
Orne	223 ± 32	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	204 ± 29
Basse-Normandie	206 ± 27	n.s.	158 ± 30	n.s.	n.s.	181 ± 21

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	6 ± 1	–	–	–	–	6 ± 1
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	–	–	n.s.	–	n.s.
Forêt publique	7 ± 1	–	–	n.s.	–	7 ± 1
Forêt privée	19 ± 3	n.s.	6 ± 2	n.s.	n.s.	26 ± 4
Toutes propriétés	25 ± 4	n.s.	6 ± 2	n.s.	n.s.	32 ± 4

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	217 ± 46	–	–	–	–	217 ± 46
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	–	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	215 ± 43	–	–	n.s.	–	211 ± 42
Forêt privée	203 ± 33	n.s.	158 ± 30	n.s.	n.s.	175 ± 23
Toutes propriétés	206 ± 27	n.s.	158 ± 30	n.s.	n.s.	181 ± 21

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 5.11

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Petit bois	4 ± 1	n.s.	2 ± 1	n.s.	n.s.	6 ± 1
Moyen bois	13 ± 2	n.s.	3 ± 1	n.s.	n.s.	16 ± 2
Gros bois	7 ± 1	n.s.	1 ± ε	n.s.	n.s.	8 ± 1
Très gros bois	2 ± 1	–	n.s.	n.s.	–	2 ± 1
Basse-Normandie	25 ± 4	n.s.	6 ± 2	n.s.	n.s.	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.12

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	12 ± 3	194 ± 37
Peuplements purs de conifères	6 ± 2	258 ± 73
Mélange de chêne et de hêtre	4 ± 1	190 ± 55
Mélange de frêne et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	4 ± 2	136 ± 42
Mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	32 ± 4	192 ± 22

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.13

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	13 ± 3	15 ± 3
De 200 à 400 m	5 ± 2	n.s.	5 ± 2	12 ± 3	17 ± 3
De 400 à 600 m	n.s.	–	n.s.	–	n.s.
Basse-Normandie	6 ± 1	n.s.	7 ± 1	26 ± 4	32 ± 4

Tableau 5.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	174 ± 33	174 ± 31
De 200 à 400 m	227 ± 61	n.s.	225 ± 57	179 ± 38	190 ± 33
De 400 à 600 m	n.s.	–	n.s.	–	n.s.
Basse-Normandie	217 ± 46	n.s.	211 ± 42	175 ± 23	181 ± 21

Tableau 5.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
0-200 m	5 ± 1	n.s.	5 ± 1	12 ± 3	17 ± 3
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	14 ± 3	15 ± 3
Basse-Normandie	6 ± 1	n.s.	7 ± 1	26 ± 4	32 ± 4

Tableau 5.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
0-200 m	229 ± 56	n.s.	220 ± 54	166 ± 32	179 ± 29
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	183 ± 36	184 ± 34
Basse-Normandie	217 ± 46	n.s.	211 ± 42	175 ± 23	181 ± 21

Tableau 5.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Facile	6 ± 1	n.s.	6 ± 1	22 ± 3	29 ± 4
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2	4 ± 2
Basse-Normandie	6 ± 1	n.s.	7 ± 1	26 ± 4	32 ± 4

Tableau 5.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Facile	219 ± 45	n.s.	215 ± 43	176 ± 25	183 ± 23
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	167 ± 77	167 ± 78
Basse-Normandie	217 ± 46	n.s.	211 ± 42	175 ± 23	181 ± 21

Tableau 5.19

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	4 ± 1	n.s.	4 ± 1
Chêne rouvre	8 ± 2	n.s.	8 ± 2
Hêtre	3 ± 1	n.s.	3 ± 1
Autres feuillus	8 ± 2	n.s.	9 ± 2
Tous feuillus	23 ± 4	n.s.	25 ± 4
Conifères	8 ± 3	n.s.	8 ± 3
Tous conifères	8 ± 3	n.s.	8 ± 3
Toutes essences	31 ± 4	n.s.	32 ± 4

Tableau 5.20

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Département	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Calvados	n.s.	4 ± 1	4 ± 1	4 ± 1	8 ± 2
Manche	n.s.	2 ± 1	2 ± 1	2 ± 1	4 ± 1
Orne	1 ± ε	12 ± 2	13 ± 2	8 ± 1	21 ± 3
Basse-Normandie	1 ± ε	18 ± 3	19 ± 3	14 ± 2	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.21

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'œuvre*	Qualité 3	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	ε ± ε	4 ± 1	4 ± 2	2 ± 1	6 ± 1
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	ε ± ε	4 ± 1	4 ± 2	2 ± 1	7 ± 1
Forêt privée	1 ± ε	14 ± 2	15 ± 2	11 ± 1	26 ± 4
Toutes propriétés	1 ± ε	18 ± 3	19 ± 3	14 ± 2	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 5.22

	Qualité 1	Qualité 2	Sous-total qualité bois d'oeuvre	Qualité 3	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	ε ± ε	3 ± 1	3 ± 1	1 ± ε	4 ± 1
Chêne rouvre	ε ± ε	5 ± 1	6 ± 2	2 ± 1	8 ± 2
Hêtre	n.s.	2 ± 1	2 ± 1	1 ± ε	3 ± 1
Autres feuillus	n.s.	3 ± 1	3 ± 1	6 ± 1	9 ± 2
Tous feuillus	1 ± ε	13 ± 2	14 ± 2	11 ± 1	25 ± 4
Conifères	n.s.	5 ± 2	5 ± 2	3 ± 1	8 ± 3
Tous conifères	n.s.	5 ± 2	5 ± 2	3 ± 1	8 ± 3
Toutes essences	1 ± ε	18 ± 3	19 ± 3	14 ± 2	32 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

* Le sous-total qualité bois d'oeuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	0,2 ± ε	0,2 ± ε
Orne	0,2 ± ε	n.s.	0,2 ± ε	0,6 ± 0,1	0,8 ± 0,1
Basse-Normandie	0,2 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	7,0 ± 1,3	7,0 ± 1,3
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	6,7 ± 1,5	6,6 ± 1,4
Orne	9,0 ± 1,8	n.s.	8,7 ± 1,6	7,5 ± 1,1	7,8 ± 0,9
Basse-Normandie	8,9 ± 1,8	n.s.	8,5 ± 1,6	7,2 ± 0,7	7,4 ± 0,7

Tableau 6.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε
Chêne rouvre	0,1 ± ε	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,2 ± ε
Hêtre	0,1 ± ε	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε	0,1 ± ε
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	0,5 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Tous feuillus	0,1 ± ε	n.s.	0,2 ± ε	0,7 ± 0,1	0,9 ± 0,1
Conifères	0,1 ± 0,1	n.s.	0,1 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Tous conifères	0,1 ± 0,1	n.s.	0,1 ± 0,1	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Toutes essences	0,2 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Calvados	0,1 ± ε	0,2 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,3 ± 0,1
Manche	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,2 ± ε
Orne	0,3 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	0,8 ± 0,1
Basse-Normandie	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.5

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	0,1 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,2 ± 0,1
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Forêt publique	0,1 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	n.s.	0,3 ± 0,1
Forêt privée	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	1,1 ± 0,1
Toutes propriétés	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.6

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,1 ± ε
Chêne rouvre	0,1 ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,2 ± ε
Hêtre	ε ± ε	0,1 ± ε	ε ± ε	ε ± ε	0,1 ± ε
Autres feuillus	0,3 ± 0,1	0,2 ± ε	n.s.	n.s.	0,5 ± 0,1
Tous feuillus	0,4 ± 0,1	0,4 ± 0,1	0,1 ± ε	ε ± ε	0,9 ± 0,1
Conifères	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,1 ± ε	n.s.	0,4 ± 0,1
Tous conifères	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,1 ± ε	n.s.	0,4 ± 0,1
Toutes essences	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1	0,2 ± ε	ε ± ε	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.7

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Département	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Calvados	0,2 ± 0,1	n.s.	0,1 ± ε	n.s.	n.s.	0,3 ± 0,1
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,2 ± ε
Orne	0,7 ± 0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,8 ± 0,1
Basse-Normandie	1,0 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Département	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Calvados	7,9 ± 1,8	n.s.	6,3 ± 2,5	n.s.	n.s.	7,0 ± 1,3
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	6,5 ± 1,4
Orne	8,4 ± 1,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	7,8 ± 0,9
Basse-Normandie	8,2 ± 0,8	n.s.	6,5 ± 1,3	n.s.	n.s.	7,4 ± 0,7

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.9

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
Classe de propriété	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	0,2 ± 0,1	–	–	–	–	0,2 ± 0,1
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	–	–	n.s.	–	n.s.
Forêt publique	0,3 ± 0,1	–	–	n.s.	–	0,3 ± 0,1
Forêt privée	0,7 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	1,1 ± 0,1
Toutes propriétés	1,0 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	1,3 ± 0,1

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.10

	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Ensemble des structures
Classe de propriété	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	8,8 ± 1,8	–	–	–	–	8,7 ± 1,8
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	–	–	n.s.	–	n.s.
Forêt publique	8,5 ± 1,6	–	–	n.s.	–	8,3 ± 1,6
Forêt privée	8,0 ± 1,0	n.s.	6,5 ± 1,3	n.s.	n.s.	7,2 ± 0,7
Toutes propriétés	8,2 ± 0,8	n.s.	6,5 ± 1,3	n.s.	n.s.	7,4 ± 0,7

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.11

Dimension	Futaie régulière	Futaie irrégulière	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Pas de structure	Total
	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Petit bois	0,3 ± 0,1	n.s.	0,1 ± ε	n.s.	n.s.	0,5 ± 0,1
Moyen bois	0,5 ± 0,1	n.s.	0,1 ± ε	n.s.	n.s.	0,6 ± 0,1
Gros bois	0,1 ± ε	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	0,2 ± ε
Très gros bois	ε ± ε	–	n.s.	n.s.	–	ε ± ε
Basse-Normandie	1,0 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	n.s.	n.s.	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte. La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Note :

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.12

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	0,4 ± 0,1	6,9 ± 1,0
Peuplements purs de conifères	0,3 ± 0,1	15,2 ± 3,2
Mélange de chêne et de hêtre	0,1 ± ε	5,4 ± 1,4
Mélange de frêne et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	0,2 ± 0,1	5,8 ± 1,5
Mélanges de conifères avec ou sans feuillus	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	1,3 ± 0,1	7,8 ± 0,7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.13

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'altitude	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1
De 200 à 400 m	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,7 ± 0,1
De 400 à 600 m	n.s.	–	n.s.	–	n.s.
Basse-Normandie	0,2 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1

Tableau 6.14

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'altitude	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	6,9 ± 1,1	6,8 ± 1,0
De 200 à 400 m	9,8 ± 2,8	n.s.	9,5 ± 2,7	7,4 ± 1,1	7,9 ± 1,0
De 400 à 600 m	n.s.	–	n.s.	–	n.s.
Basse-Normandie	8,9 ± 1,8	n.s.	8,5 ± 1,6	7,2 ± 0,7	7,4 ± 0,7

Tableau 6.15

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débarbage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,5 ± 0,1	0,6 ± 0,1
Basse-Normandie	0,2 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1

Tableau 6.16

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Distance de débardage	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	8,6 ± 2,2	n.s.	8,2 ± 2,1	7,3 ± 1,0	7,5 ± 0,9
Plus de 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	7,2 ± 1,2	7,4 ± 1,2
Basse-Normandie	8,9 ± 1,8	n.s.	8,5 ± 1,6	7,2 ± 0,7	7,4 ± 0,7

Tableau 6.17

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Facile	0,2 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,0 ± 0,1	1,2 ± 0,1
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε
Basse-Normandie	0,2 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	1,1 ± 0,1	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.18

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Classe d'exploitabilité	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an	m ³ /ha/an
Facile	9,1 ± 1,9	n.s.	8,7 ± 1,8	7,6 ± 0,9	7,8 ± 0,8
Moins facile	n.s.	n.s.	n.s.	4,8 ± 1,4	4,8 ± 1,3
Basse-Normandie	8,9 ± 1,8	n.s.	8,5 ± 1,6	7,2 ± 0,7	7,4 ± 0,7

Tableau 6.19

	Plutôt facile	Plutôt difficile	Total
Essence	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	0,1 ± ε	n.s.	0,1 ± ε
Chêne rouvre	0,2 ± ε	n.s.	0,2 ± ε
Hêtre	0,1 ± ε	n.s.	0,1 ± ε
Autres feuillus	0,5 ± 0,1	n.s.	0,5 ± 0,1
Tous feuillus	0,8 ± 0,1	n.s.	0,9 ± 0,1
Conifères	0,4 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1
Tous conifères	0,4 ± 0,1	n.s.	0,4 ± 0,1
Toutes essences	1,3 ± 0,1	n.s.	1,3 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	0,9 ± 0,2	1,0 ± 0,2
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	0,6 ± 0,1	0,6 ± 0,1
Orne	0,6 ± 0,1	n.s.	0,6 ± 0,1	1,8 ± 0,3	2,4 ± 0,3
Basse-Normandie	0,7 ± 0,1	n.s.	0,7 ± 0,1	3,3 ± 0,4	4,0 ± 0,4

Tableau 7.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	21,3 ± 3,5	20,9 ± 3,4
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	21,1 ± 4,7	20,7 ± 4,4
Orne	24,8 ± 4,3	n.s.	24,7 ± 3,9	23,2 ± 3,2	23,6 ± 2,6
Basse-Normandie	23,8 ± 3,9	n.s.	23,3 ± 3,7	22,1 ± 2,2	22,3 ± 2,0

Tableau 7.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	ε ± ε	0,5 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Chêne rouvre	0,3 ± 0,1	n.s.	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,1	0,8 ± 0,2
Hêtre	0,1 ± 0,1	n.s.	0,1 ± 0,1	0,2 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	1,3 ± 0,2	1,4 ± 0,2
Tous feuillus	0,5 ± 0,1	n.s.	0,5 ± 0,1	2,6 ± 0,3	3,1 ± 0,4
Conifères	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	0,7 ± 0,2	0,9 ± 0,2
Tous conifères	0,2 ± 0,1	n.s.	0,2 ± 0,1	0,7 ± 0,2	0,9 ± 0,2
Toutes essences	0,7 ± 0,1	n.s.	0,7 ± 0,1	3,3 ± 0,4	4,0 ± 0,4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm²

Tableau 7.4

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	1,4 ± 1,1	3,4 ± 0,9	3,0 ± 0,7
Chêne rouvre	9,8 ± 3,9	n.s.	9,2 ± 3,6	3,6 ± 1,0	4,6 ± 1,0
Hêtre	4,9 ± 2,7	n.s.	4,6 ± 2,2	1,6 ± 0,6	2,2 ± 0,6
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	9,1 ± 1,5	7,7 ± 1,2
Tous feuillus	16,5 ± 5,0	n.s.	16,6 ± 4,6	17,7 ± 2,2	17,5 ± 1,9
Conifères	7,3 ± 3,7	n.s.	6,8 ± 3,6	4,5 ± 1,3	4,9 ± 1,3
Tous conifères	7,3 ± 3,7	n.s.	6,8 ± 3,6	4,5 ± 1,3	4,9 ± 1,3
Toutes essences	23,8 ± 3,9	n.s.	23,3 ± 3,7	22,1 ± 2,2	22,3 ± 2,0

Tableau 8.1

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Département	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	27 ± 7	29 ± 7
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	17 ± 5	18 ± 5
Orne	16 ± 6	n.s.	18 ± 6	48 ± 7	66 ± 9
Basse-Normandie	18 ± 7	n.s.	20 ± 7	92 ± 11	112 ± 13

Tableau 8.2

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Département	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
Calvados	n.s.	n.s.	n.s.	621 ± 140	606 ± 135
Manche	n.s.	n.s.	n.s.	651 ± 156	634 ± 151
Orne	702 ± 274	n.s.	682 ± 235	630 ± 91	643 ± 88
Basse-Normandie	667 ± 243	n.s.	635 ± 210	628 ± 70	629 ± 67

Tableau 8.3

Essence	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges	Millions de tiges
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	6 ± 2	7 ± 2
Chêne rouvre	8 ± 6	n.s.	8 ± 6	7 ± 2	15 ± 5
Hêtre	4 ± 2	n.s.	4 ± 2	5 ± 2	9 ± 2
Autres feuillus	n.s.	n.s.	n.s.	60 ± 10	63 ± 10
Tous feuillus	13 ± 6	n.s.	15 ± 6	79 ± 11	93 ± 12
Conifères	5 ± 4	n.s.	5 ± 4	14 ± 4	19 ± 6
Tous conifères	5 ± 4	n.s.	5 ± 4	14 ± 4	19 ± 6
Toutes essences	18 ± 7	n.s.	20 ± 7	92 ± 11	112 ± 13

Tableau 9.1

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Type de roche mère	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Plutonique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Volcanique	–	–	–	–	–
Siliceux consolidé	–	–	–	–	–
Siliceux meuble	166 ± 9	31 ± 4	186 ± 21	1,2 ± 0,1	7,4 ± 0,7
Calcaire consolidé	–	–	–	–	–
Calcaire meuble	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Dolomie	–	–	–	–	–
Marne	–	–	–	–	–
Argile	–	–	–	–	–
Métamorphique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Particulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.2

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Type de sol					
Sol jeune	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol calcique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol brunifié	77 ± 9	14 ± 3	187 ± 31	0,6 ± 0,1	7,4 ± 1,1
Sol lessivé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol podzolisé	17 ± 5	3 ± 1	185 ± 63	0,1 ± ε	6,8 ± 1,7
Sol fersiallitique	-	-	-	-	-
Sol hydromorphe	70 ± 9	13 ± 3	182 ± 37	0,5 ± 0,1	7,6 ± 1,3
Absence ou autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.3

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Mor ou dysmoder	33 ± 7	7 ± 2	198 ± 47	0,3 ± 0,1	7,5 ± 1,8
Moder	67 ± 9	14 ± 3	210 ± 29	0,5 ± 0,1	7,8 ± 1,0
Dysmull	30 ± 6	6 ± 2	205 ± 55	0,2 ± 0,1	7,8 ± 1,7
Mull	18 ± 5	2 ± 1	137 ± 53	0,1 ± 0,1	6,3 ± 3,0
Carbonaté	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Absence ou autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.4

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Texture de sol	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limono-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limoneuse	125 ± 10	23 ± 3	186 ± 23	1,0 ± 0,1	7,8 ± 0,8
Limon sur argile	21 ± 6	4 ± 2	185 ± 95	0,1 ± 0,1	6,0 ± 2,0
Argilo-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argilo-limoneuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argileuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autre ou non déterminée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.5

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Profondeur du sol et charge en cailloux	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Très caillouteux	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Caillouteux	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Superficiel	–	–	–	–	–
Peu profond	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Moyennement profond	80 ± 9	14 ± 3	181 ± 32	0,6 ± 0,1	7,2 ± 1,1
Profond	87 ± 10	16 ± 3	185 ± 33	0,6 ± 0,1	7,5 ± 1,0
Indéterminée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.6

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Hydromorphie forte en surface	23 ± 6	4 ± 2	157 ± 70	0,2 ± 0,1	7,8 ± 2,5
Hydromorphie forte < 35 cm	26 ± 6	5 ± 2	193 ± 53	0,2 ± 0,1	6,9 ± 2,1
Hydromorphie forte entre 35 à 64 cm	22 ± 6	5 ± 2	204 ± 85	0,2 ± 0,1	8,4 ± 2,9
Hydromorphie faible ou hydromorphie forte ≥ 65 cm	22 ± 6	5 ± 2	206 ± 74	0,2 ± 0,1	7,6 ± 2,7
Non hydromorphe	80 ± 9	14 ± 3	170 ± 30	0,6 ± 0,1	7,0 ± 1,0
Indéterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.7

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Niveau hydrique	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Xérophile	–	–	–	–	–
Mésoxérophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésophile	57 ± 8	11 ± 3	195 ± 37	0,4 ± 0,1	7,4 ± 1,3
Hygrocline	95 ± 10	17 ± 3	181 ± 30	0,7 ± 0,1	7,3 ± 0,9
Hygrophile	20 ± 6	3 ± 1	141 ± 60	0,2 ± 0,1	7,7 ± 3,7
Non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.8

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Acidiphile ou hyperacidiphile	24 ± 6	5 ± 2	226 ± 58	0,2 ± 0,1	9,4 ± 2,7
Mésoacidiphile	79 ± 9	15 ± 3	193 ± 27	0,6 ± 0,1	7,1 ± 1,0
Acidicline	40 ± 8	7 ± 2	177 ± 51	0,3 ± 0,1	7,3 ± 1,8
Neutrophile	27 ± 6	4 ± 2	137 ± 75	0,2 ± 0,1	6,0 ± 2,1
Neutrocalcicole	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Calcicole ou calcaricole	–	–	–	–	–
Non déterminé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.9

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Aucune essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1 essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2 essences	16 ± 5	3 ± 1	176 ± 75	0,1 ± 0,1	7,8 ± 3,9
3 essences	27 ± 6	6 ± 2	222 ± 65	0,2 ± 0,1	9,4 ± 2,1
4 essences	23 ± 6	4 ± 2	165 ± 69	0,2 ± 0,1	7,8 ± 3,4
5 essences	28 ± 6	5 ± 2	181 ± 63	0,2 ± 0,1	7,4 ± 2,5
6 essences	22 ± 6	4 ± 2	186 ± 81	0,1 ± 0,1	5,6 ± 1,9
7 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10 essences ou plus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.10

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Hauteur de Lorey	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Moins de 5 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 à 10 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 10 à 15 m	36 ± 7	3 ± 1	96 ± 21	0,3 ± 0,1	7,9 ± 1,8
De 15 à 20 m	45 ± 7	8 ± 2	181 ± 28	0,4 ± 0,1	8,3 ± 1,4
De 20 à 25 m	40 ± 7	10 ± 2	250 ± 26	0,3 ± 0,1	7,0 ± 0,9
De 25 à 30 m	20 ± 5	6 ± 2	307 ± 41	0,2 ± 0,1	8,6 ± 2,1
Plus de 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

La hauteur de Lorey correspond à la hauteur de l'arbre de surface terrière moyenne d'un peuplement.

Tableau 9.11

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
Classe d'altitude	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	84 ± 9	14 ± 3	170 ± 32	0,5 ± 0,1	6,5 ± 1,0
De 200 à 400 m	89 ± 8	17 ± 3	193 ± 29	0,7 ± 0,1	8,0 ± 1,0
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.12

	Surface		Volume		Production	
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Taux de couvert	1 000 ha		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10	31 ± 7		5 ± 2	170 ± 47	0,2 ± 0,1	7,7 ± 1,8
10/10	100 ± 9		23 ± 3	231 ± 23	0,9 ± 0,1	8,9 ± 0,8
Basse-Normandie	173 ± 8		31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.13

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	20 ± 5	4 ± 2	209 ± 67	0,2 ± 0,1	9,3 ± 2,6
3/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	23 ± 6	4 ± 2	188 ± 63	0,2 ± 0,1	7,5 ± 2,2
5/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	23 ± 6	4 ± 2	174 ± 64	0,2 ± 0,1	7,0 ± 2,1
7/10	21 ± 6	5 ± 3	210 ± 101	0,1 ± 0,1	6,5 ± 2,8
8/10	25 ± 6	4 ± 2	150 ± 54	0,1 ± ε	5,2 ± 1,6
9/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.14

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	36 ± 7	7 ± 2	190 ± 48	0,3 ± 0,1	7,1 ± 1,6
3/10	21 ± 6	4 ± 2	186 ± 68	0,2 ± 0,1	6,9 ± 2,1
4/10	18 ± 5	3 ± 1	194 ± 58	0,2 ± 0,1	8,4 ± 2,5
5/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Basse-Normandie	173 ± 8	31 ± 4	181 ± 21	1,3 ± 0,1	7,3 ± 0,7

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 10.1

	Absence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Présence de bois mort sur pied de moins de 5 ans	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	25 ± 4	<i>n.s.</i>	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	29 ± 4	<i>n.s.</i>	32 ± 3
Forêt privée	131 ± 9	16 ± 5	147 ± 9
Toutes propriétés	160 ± 9	19 ± 5	179 ± 8

Tableau 10.2

	Absence de bois mort sur pied	Présence de bois mort sur pied	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	24 ± 4	<i>n.s.</i>	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	28 ± 4	<i>n.s.</i>	32 ± 3
Forêt privée	116 ± 9	32 ± 6	147 ± 9
Toutes propriétés	143 ± 10	35 ± 7	179 ± 8

Tableau 10.3

	Absence de chablis	Présence de chablis	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	27 ± 3	n.s.	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	n.s.	–	n.s.
Forêt publique	31 ± 4	n.s.	32 ± 3
Forêt privée	144 ± 9	n.s.	147 ± 9
Toutes propriétés	175 ± 8	n.s.	179 ± 8

Tableau 10.4

	Absence de bois mort au sol	Présence de bois mort au sol	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	19 ± 4	<i>n.s.</i>	27 ± 3
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt publique	22 ± 4	<i>n.s.</i>	32 ± 3
Forêt privée	87 ± 9	60 ± 8	147 ± 9
Toutes propriétés	109 ± 10	70 ± 9	179 ± 8

Tableau 10.5

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε
Forêt privée	ε ± ε	ε ± ε	<i>n.s.</i>	1 ± ε
Toutes propriétés	ε ± ε	ε ± ε	<i>n.s.</i>	1 ± ε

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.6

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	–	n.s.
Hêtre	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres feuillus	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Tous feuillus	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Toutes essences	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.7

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	ε ± ε
7,5 et 17,5 cm	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
17,5 et 27,5 cm	n.s.	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	n.s.	–	n.s.
67,5 cm et plus	–	–	–	–
Basse-Normandie	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.8

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Classe de propriété	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	3,9 ± 2,5
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	3,5 ± 2,1
Forêt privée	1,4 ± 0,6	3,0 ± 2,3	<i>n.s.</i>	7,9 ± 2,5
Toutes propriétés	1,3 ± 0,6	2,5 ± 1,9	<i>n.s.</i>	7,1 ± 2,0

Tableau 10.9

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Essence	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Chêne pédonculé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	–	n.s.
Hêtre	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres feuillus	0,7 ± 0,4	0,9 ± 0,7	n.s.	2,8 ± 1,0
Tous feuillus	0,9 ± 0,5	1,6 ± 0,9	n.s.	5,7 ± 1,8
Conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Toutes essences	1,3 ± 0,6	2,5 ± 1,9	n.s.	7,1 ± 2,0

Tableau 10.10

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Chablis	Bois mort au sol
Dimension	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
2,5 et 7,5 cm	–	–	–	1,7 ± 0,3
7,5 et 17,5 cm	0,6 ± 0,4	0,4 ± 0,2	n.s.	2,6 ± 0,9
17,5 et 27,5 cm	n.s.	0,8 ± 0,6	n.s.	1,9 ± 1,3
27,5 et 37,5 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
37,5 et 67,5 cm	n.s.	n.s.	–	n.s.
67,5 cm et plus	–	–	–	–
Basse-Normandie	1,3 ± 0,6	2,5 ± 1,9	n.s.	7,1 ± 2,0

Note : Le bois mort sur pied et les chablis sont inventoriés à partir de 7,5 cm. Le bois mort au sol est inventorié à partir de 2,5 cm. On ne connaît donc pas le volume qu'ils représentent en deçà.

Tableau 10.11

	Bois mort sur pied de moins de 5 ans	Bois mort sur pied de plus de 5 ans	Ensemble du bois mort sur pied
Classe de propriété	tiges/ha	tiges/ha	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Forêt privée	17 ± 7	16 ± 6	33 ± 9
Toutes propriétés	15 ± 6	13 ± 5	28 ± 8

Tableau 10.12

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Classe de propriété	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	ε ± ε
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	–	<i>n.s.</i>
Forêt publique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	ε ± ε
Forêt privée	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Toutes propriétés	n.s.	ε ± ε	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 10.13

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Chêne rouvre	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	–	n.s.
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres feuillus	n.s.	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± ε
Tous feuillus	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε
Conifères	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Tous conifères	n.s.	ε ± ε	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Toutes essences	n.s.	ε ± ε	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

Tableau 10.14

	Nulle	Faible	Moyenne	Forte	Très forte	Total
Dimension	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
2,5 et 7,5 cm	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
7,5 et 17,5 cm	n.s.	ε ± ε	ε ± ε	ε ± ε	n.s.	ε ± ε
17,5 et 27,5 cm	–	n.s.	n.s.	n.s.	–	ε ± ε
27,5 et 37,5 cm	–	–	–	n.s.	–	n.s.
37,5 et 67,5 cm	–	n.s.	–	–	–	n.s.
67,5 cm et plus	–	–	–	–	–	–
Basse-Normandie	n.s.	ε ± ε	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	1 ± ε

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Note : Le bois mort au sol ayant un diamètre inférieur à 2,5 cm n'est pas inventorié. On ne connaît donc pas le volume qu'il représente.

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Tome région administrative

Basse-Normandie

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

l'information grandeur nature